



HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

Mikaël HUGONNET

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Expert judiciaire

Lucie MENARD

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

CRECHE SUCE POUCE

29 B Rue des Ecoles 86580 BIARD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association crèche Suce Pouce, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions :

Nous avons vérifié le cadre conventionnel des subventions reçues pour le financement des activités de l'Association ainsi que leur correcte comptabilisation et notamment leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4- Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

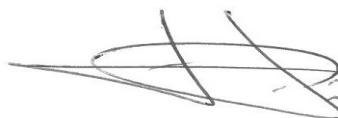
- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Parthenay, le 30 avril 2020

Le commissaire aux comptes

SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT

Mikaël HUGONNET – *Commissaire aux Comptes-Associé*



Comptes annuels au 31 décembre 2019

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Valeur Brute	Amort. Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, Brevets, Licences, Marques	3 123,35	3 123,35		
	3 123,35	3 123,35		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations Techniques, Matériel Outillage	43 758,35	39 921,99	3 836,36	4 325,99
Autres	64 445,27	63 775,90	669,37	1 288,06
	108 203,62	103 697,89	4 505,73	5 614,05
ACTIF IMMOBILISE	111 326,97	106 821,24	4 505,73	5 614,05
CREANCES				
Créances Clients, Comptes Rattachés	8 620,63		8 620,63	6 026,99
Autres	41 732,18		41 732,18	56 077,09
	50 352,81		50 352,81	62 104,08
DISPONIBILITES	103 785,81		103 785,81	104 339,29
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	250,00		250,00	153,92
ACTIF CIRCULANT	154 388,62		154 388,62	166 597,29
TOTAL ACTIF			158 894,35	172 211,34

Comptes annuels au 31 décembre 2019

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
FONDS ASSOCIATIF	101 134,71	103 751,21
RESULTAT EXERCICE (DEFICIT)	-15 487,65	-2 616,50
SITUATION NETTE (AVANT AFFECTATION)	85 647,06	101 134,71
Subventions d'Investissements	1 687,42	2 318,89
CAPITAUX PROPRES	87 334,48	103 453,60
Provisions pour Risques	28 128,19	27 789,52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 128,19	27 789,52
Dettes Fournisseurs, Comptes Rattachés	2 952,09	2 468,54
Dettes Fiscales et Sociales	40 479,59	38 499,68
DETTES (4)	43 431,68	40 968,22
TOTAL PASSIF	158 894,35	172 211,34
(4) Dont dettes à moins d'un an	43 431,68	40 968,22

Comptes annuels au 31 décembre 2019

	01/01/2019 - 31/12/2019	01/01/2018 - 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de Marchandises	70,46	29,70
Production Vendue : SERVICES	64 918,81	61 768,52
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	64 989,27	61 798,22
Subvention d'Exploitation	222 948,18	243 606,75
Reprises sur Provisions, Transferts de Charges	6 257,25	5 967,48
Autres Produits	0,10	112,06
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	229 205,53	249 686,29
TOTAL (I)	294 194,80	311 484,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres Achats et Charges Externes	38 235,04	49 304,26
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	4 957,00	4 650,00
Salaires et Traitements	206 669,08	190 228,80
Charges Sociales	58 333,00	62 960,86
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Sur Immobilisations : Dotations Amortissements	2 437,47	2 970,40
Sur Risques et Charges : Dotations Provisions	338,67	6 689,52
Autres Charges	265,51	4,44
TOTAL (II)	311 235,77	316 808,28
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 040,97	-5 323,77
PRODUITS FINANCIERS		
Autres Valeurs Mobilières, Créances Actif Immobilisé	532,09	488,71
TOTAL (V)	532,09	488,71
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)	532,09	488,71
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-16 508,88	-4 835,06

Comptes annuels au 31 décembre 2019

	01/01/2019 - 31/12/2019	01/01/2018 - 31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	68,00	894,18
Sur Opérations en Capital	953,23	1 324,38
TOTAL (VII)	1 021,23	2 218,56
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 021,23	2 218,56
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	295 748,12	314 191,78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	311 235,77	316 808,28
DEFICIT	-15 487,65	-2 616,50
PRODUITS SUPPLÉTIFS :		
Mise à disposition des locaux	18 400,00	18 400,00
TOTAL	18 400,00	18 400,00
CHARGES SUPPLÉTIVES :		
Mise à disposition des locaux	18 400,00	18 400,00
TOTAL	18 400,00	18 400,00

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES		
20500000 Concessions & droits similaires	3 123,35	3 123,35
	3 123,35	3 123,35
AMORTISSEMENT POUR DEPRECIATIONS IMMOBILIERES INCORPORELLES		
28050000 Amort. logiciels informatiques	-3 123,35	-3 123,35
	-3 123,35	-3 123,35
INSTAL. TECHNIQUES, MATERIEL OUTILLAGE		
21540000 Electroménager	16 229,69	16 229,69
21541000 Petit équipement	27 528,66	26 199,51
	43 758,35	42 429,20
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
21810000 Installat gle agct aménagt divers	36 885,04	36 885,04
21830000 Matériel de bureau & mat informatique	8 453,85	8 453,85
21840000 Mobilier	19 106,38	19 106,38
	64 445,27	64 445,27
AMORTISSEMENT POUR DEPRECIATIONS IMMOBILIERES CORPORELLES		
28154000 Amortis. électroménager	-15 778,58	-14 994,87
28154100 Amortis. petit équipement	-24 143,41	-23 108,34
28181000 Amortis. agencement du local	-36 704,65	-36 480,75
28183000 Amortis. mobilier bureau	-8 250,18	-8 154,20
28184000 Amortis. mobilier	-18 821,07	-18 522,26
	-103 697,89	-101 260,42
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
41010000 Clients	8 620,63	6 026,99
	8 620,63	6 026,99
AUTRES CREANCES		
42870000 Personnel, rembt CPAM à recevoir		-869,36
42871000 Personnel, produits à recevoir	888,49	565,42
43870000 Org.soc-produits à recevoir		429,00
44110100 HP Subvention : Biard	2 369,49	
44111000 Subvention : Biard		7 299,08
44300000 Subvention : Beruges	1 428,78	8 548,73
44301000 Subvention : vouneuil	12 759,42	3 610,22
44400000 Subvention : Caf (fonctionnement)	24 286,00	36 494,00
	41 732,18	56 077,09
DISPONIBILITES		
51210000 Crédit Mutuel compte courant	3 069,62	7 471,35
51220000 Livret bleu	100 532,09	71 188,71
51223000 Compte titres		78,00
51230000 HP Compte : titres	78,00	
51240000 Compte courant crédit mutuel	100,00	25 600,00
53100000 Caisse	6,10	1,23
	103 785,81	104 339,29

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
48600000 Charges constatées d'avance	250,00	153,92
	250,00	153,92

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
FONDS ASSOCIATIF		
10100000 Fonds associatif	101 134,71	103 751,21
	101 134,71	103 751,21
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
13100000 Subventions d'investissement	5 087,90	4 766,14
13900000 Subv.invest.insc.au compte de résultat	-3 400,48	-2 447,25
	1 687,42	2 318,89
PROVISIONS POUR RISQUES		
15180000 Autres provisions pour risques	28 128,19	27 789,52
	28 128,19	27 789,52
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	2 952,09	2 468,54
	2 952,09	2 468,54
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
42820000 Provision congés payés	17 877,00	17 219,00
43110000 Urssaf	6 428,00	7 007,00
43140000 Médéric	1 381,24	1 742,41
43150000 Médecine du travail	300,64	293,74
43160000 Mutuelle EOVI	1 967,59	1 148,20
43170000 Prévoyance APICIL	1 367,12	1 298,33
43760000 Uniformation	4 028,00	2 954,00
43860000 Autres charges à payer	6 855,00	6 837,00
44210000 Prélèvement à la source	275,00	
	40 479,59	38 499,68

	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018		Variation
	Valeur	%	Valeur	%	
6061 ACHATS MATIERES ET FOURNITURES NON STOCKEES	2 488,91	3,83	2 023,49	3,27	465,42
60611000 Achats : Eau	313,60	0,48	451,30	0,73	-137,70
60612000 Achats : Energie Edf Gdf	2 175,31	3,35	1 572,19	2,54	603,12
6064 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 859,66	9,02	6 218,08	10,06	-358,42
60641000 Achats : Fournitures administratives	623,16	0,96	662,95	1,07	-39,79
60641100 Achats : pharmacie	54,70	0,08	70,28	0,11	-15,58
60641200 Achats : alimentation crèche	825,55	1,27	962,92	1,56	-137,37
60641300 Achats : fournitures hotelières	2 031,33	3,13	2 311,26	3,74	-279,93
60641400 Achats : fournitures éducatives et loisi	619,06	0,95	660,34	1,07	-41,28
60641500 Couches	1 705,86	2,62	1 550,33	2,51	155,53
606 : ACHATS MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES	8 348,57	12,85	8 241,57	13,34	107,00
60 : ACHATS	8 348,57	12,85	8 241,57	13,34	107,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 320,84	2,03	1 206,69	1,95	114,15
61400000 Charges locatives & de copropriété	1 320,84	2,03	1 206,69	1,95	114,15
615 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 268,49	3,49	6 458,47	10,45	-4 189,98
61522000 Entretien des locaux (ménage)			3 775,20	6,11	-3 775,20
61551000 Réparation bien mobilier	231,60	0,36	938,52	1,52	-706,92
61560000 Maintenance Logiciel EBP	476,40	0,73	476,40	0,77	
61561000 Maintenance Logiciel ABELIUM	1 560,49	2,40	1 268,35	2,05	292,14
616 PRIMES D'ASSURANCES	624,00	0,96	624,25	1,01	-0,25
61620000 Assurances	624,00	0,96	624,25	1,01	-0,25
61 : SERVICES EXTERIEURS	4 213,33	6,48	8 289,41	13,41	-4 076,08
622 REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES, HONORAIRES	2 990,00	4,60	2 890,00	4,68	100,00
62260000 Honoraires	2 940,00	4,52	2 840,00	4,60	100,00
62270000 Dépôts des comptes annuels	50,00	0,08	50,00	0,08	
623 PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	1 098,31	1,69	2 343,65	3,79	-1 245,34
62330000 Frais de manifestations	768,31	1,18	1 915,65	3,10	-1 147,34
62340000 Cadeaux	330,00	0,51	428,00	0,69	-98,00
625 DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEPTIONS	397,10	0,61	367,36	0,59	29,74
62510000 Déplacts : Personnel, Bénévoles	109,10	0,17	11,36	0,02	97,74
62511000 Déplacements : enfants	288,00	0,44	356,00	0,58	-68,00
626 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	1 031,46	1,59	931,95	1,51	99,51
62630000 Affranchissements	306,24	0,47	295,45	0,48	10,79
62650000 Téléphone	657,23	1,01	319,35	0,52	337,88
62651000 Internet	67,99	0,10	317,15	0,51	-249,16
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	59,60	0,09	40,65	0,07	18,95
62780000 Services bancaires & assimilés	59,60	0,09	40,65	0,07	18,95

	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018		Variation
	Valeur	%	Valeur	%	
628 DIVERS	18 416,67	28,34	18 609,95	30,11	-193,28
62810000 Cotisations	682,37	1,05	742,31	1,20	-59,94
62824000 Sprc	13 427,93	20,66	16 147,06	26,13	-2 719,13
62825000 Sprc adultes	2 849,88	4,39			2 849,88
62850000 Formation du Personnel	1 456,49	2,24	1 720,58	2,78	-264,09
TRANSFERTS DE CHARGES	-1 981,49	-3,05	-1 750,41	-2,83	-231,08
79162000 Remboursement formation	-1 981,49	-3,05	-1 750,41	-2,83	-231,08
62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 011,65	33,87	23 433,15	37,92	-1 421,50
633 IMPOTS,TAXES,VERS.ASSIMILES/REMUNER.(AUT.ORG)	4 957,00	7,63	4 650,00	7,52	307,00
63330000 Formation professionnelle	4 957,00	7,63	4 650,00	7,52	307,00
63 : IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	4 957,00	7,63	4 650,00	7,52	307,00
641 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	206 669,08	318,00	190 228,80	307,82	16 440,28
64110000 Salaires, appointements, commissions	205 958,61	316,91	193 594,00	313,27	12 364,61
64120000 Congés Payés	658,00	1,01	-3 476,00	-5,62	4 134,00
64140000 Indemnités	52,47	0,08	110,80	0,18	-58,33
645 CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	58 333,00	89,76	62 960,86	101,88	-4 627,86
64510000 Cotis : Urssaf	39 069,90	60,12	43 133,32	69,80	-4 063,42
64520000 Cotis : Mutuelle	2 330,46	3,59	3 474,84	5,62	-1 144,38
64530000 Cotis : Retraite	11 289,41	17,37	11 956,03	19,35	-666,62
64540000 Cotis : Prévoyance	4 440,21	6,83	4 191,37	6,78	248,84
64550000 Cotis : Médecine du travail	1 185,02	1,82	1 243,30	2,01	-58,28
64580000 Charges sociales sur CP	18,00	0,03	-1 038,00	-1,68	1 056,00
TRANSFERTS ET RETRAITEMENTS	-2 582,12	-3,97	3 405,55	5,51	-5 987,67
62110000 Personnel extérieur à l'Entreprise	1 680,00	2,59	7 589,72	12,28	-5 909,72
79164000 Avantages en nature	-3 180,31	-4,89	-2 717,04	-4,40	-463,27
79164300 Remboursement Prévoyance	-1 081,81	-1,66	-1 467,13	-2,37	385,32
64 : CHARGES DE PERSONNEL (SALARIE)	262 419,96	403,79	256 595,21	415,21	5 824,75
654 PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	223,47	0,34			223,47
65410000 Pertes / créances exercice	223,47	0,34			223,47
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	42,04	0,06	4,44	0,01	37,60
65810000 Ecart de règlement débiteur	42,04	0,06	4,44	0,01	37,60
65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	265,51	0,41	4,44	0,01	261,07
681 DOTATIONS AMORT., PROV.: CHARGES D'EXPLOITATION	2 776,14	4,27	9 659,92	15,63	-6 883,78
68112000 Dot. amortissement immos corporelles	2 437,47	3,75	2 970,40	4,81	-532,93
68159000 Dotations provisions pour risques	338,67	0,52	6 689,52	10,82	-6 350,85
68 : DOTATIONS AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	2 776,14	4,27	9 659,92	15,63	-6 883,78
TOTAL GÉNÉRAL	304 992,16	469,30	310 873,70	503,05	-5 881,54

TOTAL GÉNÉRAL (Suite)			
CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :			
Mise à disposition des locaux	18 400,00		18 400,00
TOTAL	18 400,00		18 400,00

	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018		Variation
	Valeur	%	Valeur	%	
7061 : ADHESIONS ET PARTICIPATIONS	64 918,81	99,89	61 768,52	99,95	3 150,29
70610000 Adhésions	1 142,50	1,76	1 102,50	1,78	40,00
70611000 Participations familles caf	63 776,31	98,13	60 666,02	98,17	3 110,29
706 : PRESTATIONS DE SERVICES	64 918,81	99,89	61 768,52	99,95	3 150,29
7071 : VENTES REPAS	70,46	0,11	29,70	0,05	40,76
70710000 Ventes : repas & goûters	70,46	0,11	29,70	0,05	40,76
707 : VENTES MARCHANDISES	70,46	0,11	29,70	0,05	40,76
70 : VENTES	64 989,27	100,00	61 798,22	100,00	3 191,05
7400 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	222 948,18	343,05	243 606,75	394,20	-20 658,57
74110100 Subvention : Biard	36 666,47	56,42	42 871,22	69,37	-6 204,75
74110200 Subvention : Biard Projet Eveil			506,50	0,82	-506,50
74200000 Subvention : Vouneuil sous Biard	33 371,46	51,35	25 765,06	41,69	7 606,40
74210000 Subvention : Vouneuil Projets			304,40	0,49	-304,40
74300000 Subvention : Beruges	14 233,44	21,90	16 005,82	25,90	-1 772,38
74310000 Subvention : Beruges Projets			189,10	0,31	-189,10
74400000 Subvention : Caf (de fonctionnement)	130 565,76	200,90	136 725,23	221,24	-6 159,47
74420000 Subvention CAF Handicap			5 579,00	9,03	-5 579,00
74600000 Subvention : Udaf	85,00	0,13	83,00	0,13	2,00
74710000 Subvention : Drac86	1 500,00	2,31			1 500,00
74810000 Subvention : Cnasea Cui			5 134,10	8,31	-5 134,10
74812000 Subvention : Cnasea emploi d'avenir	6 526,05	10,04	10 018,32	16,21	-3 492,27
74815000 Subvention : Aide embauche PME			425,00	0,69	-425,00
74 : SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	222 948,18	343,05	243 606,75	394,20	-20 658,57
7580 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,10		112,06	0,18	-111,96
75800000 Ecart de règlement	0,10		112,06	0,18	-111,96
75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,10		112,06	0,18	-111,96
7620 PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	532,09	0,82	488,71	0,79	43,38
76210000 Produits de placement	532,09	0,82	488,71	0,79	43,38
76 : PRODUITS FINANCIERS	532,09	0,82	488,71	0,79	43,38
7710 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERAT. DE GESTION	68,00	0,10	894,18	1,45	-826,18
77210000 Produits sur exercices extérieurs	68,00	0,10	894,18	1,45	-826,18
7770 QUOTE-PARTS SUBVENTIONS INV. COMPTE RESULTAT	953,23	1,47	1 324,38	2,14	-371,15
77700000 Subv. invest. virée au résultat de l'exc	953,23	1,47	1 324,38	2,14	-371,15
77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 021,23	1,57	2 218,56	3,59	-1 197,33

	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018		Variation
	Valeur	%	Valeur	%	
7910 TRANSFERTS CHARGES D'EXPLOITATION	13,64	0,02	32,90	0,05	-19,26
79100000 Transfert de charges d'exploitation	13,64	0,02	32,90	0,05	-19,26
79 : TRANSFERTS DE CHARGES	13,64	0,02	32,90	0,05	-19,26
TOTAL GÉNÉRAL	289 504,51	445,47	308 257,20	498,81	-18 752,69

PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES :			
Mise à disposition des locaux	18 400,00		18 400,00
TOTAL	18 400,00		18 400,00

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France (article L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et règlements du Comité de la Réglementation Comptable - CRC).
l'Autorité des Normes Comptables).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production majoré des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date de l'arrêté des comptes.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation au crédit du compte 151800 du plan comptable.

Le montant de l'indemnité déterminé à la clôture de l'exercice prend en compte l'ancienneté du personnel, la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite et elle repose sur les critères suivants :

- Départ à l'initiative du salarié
- Méthode prospective
- Taux d'actualisation de 2%

Subventions d'investissement

Elles font l'objet d'une reprise au compte de résultat au même rythme que l'amortissement du bien qu'elles financent. Lorsque les subventions d'investissement sont totalement reprises, il convient de les annuler.

COVID-19

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'association s'attend à un impact sur ses états financiers de cette même année.

L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'incidence.

A la date d'arrêté des comptes, l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Acquisitions et variations positives

Désignations articles	Type (1) Mode (2) Taux (%)	Valeur TTC	Montant TVA	Valeur H.T	
				Acquisitions créat-apport	Vir. poste à poste
2154 MATERIEL INDUSTRIEL					
31/01/2019 Lave Vaisselle Whirlpool / CGED	N L 20,00	435,41		435,41	
20/02/2019 Sèche Linge Candy / Boulanger	N L 20,00	369,00		369,00	
29/05/2019 Crayon Optique Opticon / Abeilium	N L 20,00	318,00		318,00	
30/11/2019 Baril 48 perles à assembler / Verrier	N L 20,00	53,90		53,90	
30/11/2019 Sac 32 perles clic / Verrier	N L 20,00	14,58		14,58	
30/11/2019 Sac 12 poissons plastique / Verrier	N L 20,00	13,06		13,06	
30/11/2019 Sac 12 pâtisseries plastique / Verrier	N L 20,00	21,24		21,24	
30/11/2019 Sac 6 pains plastiques / Verrier	N L 20,00	13,06		13,06	
30/11/2019 Panier 15 légumes plastique / Verrier	N L 20,00	18,00		18,00	
30/11/2019 Panier 15 fruits plastique / Verrier	N L 20,00	18,00		18,00	
30/11/2019 Maxi cosi porte poupée / Verrier	N L 20,00	54,90		54,90	
		1 329,15		1 329,15	

TOTAL GENERAL

1 329,15

1 329,15

(1) N=Neuf

(2) L=Linéaire

	Valeur Brute début Exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute fin Exercice	Rééval.leg. Val.orig. Immobilisée Fin exercice
		Rééval. au cours de l'exercice	Acq.Créat. Apport Vir. Poste Poste	Virement de poste à poste	Cessions à Tiers,Mise Hors Serv.		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, licences marques procédés droits & valeurs similaires	3 123,35					3 123,35	
TOTAL	3 123,35					3 123,35	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Installations techniques matériel & out. indus.	42 429,20		1 329,15			43 758,35	
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencement, aménag div.	36 885,04					36 885,04	
- Matériel bureau informatique mobilier	27 560,23					27 560,23	
TOTAL	106 874,47		1 329,15			108 203,62	
TOTAL GENERAL	109 997,82		1 329,15			111 326,97	

	Montant Amortiss. au début de l'exercice	Ventilation des dotations de l'exercice				Diminution des Amortiss.	Montant Amortiss. à la fin de l'exercice
		Amortiss. linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. except.	Total		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Concessions, brevets, licences, marques procédés droits & valeurs similaires	3 123,35						3 123,35
TOTAL	3 123,35						3 123,35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Installations techniques, matériel & out. indus	38 103,21	1 818,78			1 818,78		39 921,99
Autres Immob. corporelles :							
- Installations générales, agenc., aménag. di	36 480,75	223,90			223,90		36 704,65
- Matériel bureau, informatique, mobilier	26 676,46	394,79			394,79		27 071,25
TOTAL	101 260,42	2 437,47			2 437,47		103 697,89
TOTAL GENERAL	104 383,77	2 437,47			2 437,47		106 821,24

Bilan au 31 décembre 2019	Montant	Augmentation	Diminution	Montant
	Début exercice	(Dotations)	(Reprises)	Fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	27 789,52	338,67		28 128,19
TOTAL	27 789,52	338,67		28 128,19
TOTAL GENERAL	27 789,52	338,67		28 128,19

Dont Dotations et Reprises d'Exploitation		338,67	
---	--	--------	--

Etat des échéances des créances - B. 7 à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 décembre 2019	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant à plus de un an
ACTIF CIRCULANT			
Autres créances clients	8 620,63	8 620,63	
Personnel et comptes rattachés	888,49	888,49	
Etat, autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	24 286,00	24 286,00	
Divers	16 557,69	16 557,69	
TOTAL	50 352,81	50 352,81	
Charges constatées d' avance	250,00	250,00	
TOTAL GENERAL	50 602,81	50 602,81	

Etat des échéances des dettes - B. 7 à la clôture de l'exercice

Comptes annuels au 31 décembre 2019	Montant brut	Montant à un an au plus	Montant de un à cinq ans	Montant à plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 952,09	2 952,09		
Personnel et comptes rattachés	17 877,00	17 877,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 327,59	22 327,59		
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	275,00	275,00		
TOTAL GENERAL	43 431,68	43 431,68		

Charges constatées d'avance - B. 8 et comptes rattachés (actif)

428710	Personnel, produits à recevoir	
	Remb formation Gérer agressivité enfant	190,00
	Remb formation Psychologie du jeune enfa	698,49
		888,49
486000	Charges constatées d'avance	
	Stock couches au 31/12/2019	250,00
		250,00

Produits constatés d'avance - B. 9 et comptes rattachés (passif)

408100	Fournisseurs factures non parvenues	
	Achat intermarché	17,80
	Achat intermarché	7,88
	Achat intermarché	4,99
	Le Fournil (Pain) 10-11-12	12,00
	Les 3 ours	229,01
	Boulangier - App photo	186,08
	Fournitures éducatives Intermarché	39,60
	Ordures ménagères 2SEM2019	600,00
	Honoraires Hugonnet Ménard solde 2019	735,00
	SPRC 12/2019	937,87
	SPRC 12/2019	181,86
		2 952,09
428200	Provision congés payés	
	Congés payés au 31/12/2019	17 877,00
		17 877,00
438600	Autres charges à payer	
	Charges sur congés payés au 31/12/2019	6 855,00
		6 855,00

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Remboursement contrôle URSSAF 2017	68,00
Quote part subvention investissement 2019	953,23
TOTAL	1 021,23